



Communiqué de presse

Luxembourg, le 19 décembre 2019

La santé publique sous la loupe des institutions supérieures de contrôle de l'UE

La Cour des comptes européenne a publié aujourd'hui, au nom du comité de contact des institutions supérieures de contrôle (ISC) de l'UE, un compendium d'audit qui présente le fruit des travaux d'audit relatifs à la santé publique effectués à l'échelle de l'Union. Au total, 24 ISC ont apporté leur contribution à cette deuxième édition du compendium d'audit du comité de contact.

La santé publique relevant principalement de la responsabilité des États membres, les systèmes de santé présentent de fortes disparités. L'UE soutient les efforts déployés au niveau national et s'attache spécifiquement à compléter ou à coordonner les actions des États membres. Au cours des dernières décennies, les systèmes de santé nationaux ont été confrontés à de nombreux défis, tels que l'augmentation constante des coûts, le vieillissement de la population et la mobilité croissante des patients et des professionnels de santé.

«La santé publique appelle des efforts coordonnés de la part de l'UE et de ses États membres, et cette question restera sans aucun doute une priorité politique pour les générations à venir», a déclaré le Président de la Cour des comptes européenne, M. Klaus-Heiner Lehne. «Il est donc essentiel de faire mieux connaître les constatations des audits effectués récemment à travers l'UE.»

Le *compendium* fournit des informations générales sur la santé publique, ses fondements juridiques, ses principaux objectifs et les responsabilités en la matière qui échoient aux États membres et à l'UE. Il met également en lumière les principaux enjeux auxquels l'UE et ses États membres font face actuellement dans ce domaine. La santé publique est un domaine difficile à auditer. Toutefois, le grand nombre d'audits réalisés ces dernières années est révélateur de l'extrême importance que revêt ce domaine pour les citoyens de l'UE.

Le *compendium* s'appuie sur les résultats d'audits récemment réalisés par la Cour des comptes européenne et les ISC de 23 États membres: la Belgique, la Bulgarie, la Tchéquie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, la Lettonie, la Lituanie, le

L'objectif de ce communiqué de presse est de présenter les principaux messages du compendium d'audit publié par le [comité de contact](#) des institutions supérieures de contrôle de l'UE et de la Cour des comptes européenne.

ECA Press

12, rue Alcide De Gasperi – L-1615 Luxembourg

E: press@eca.europa.eu @EUAuditors eca.europa.eu

Luxembourg, la Hongrie, Malte, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande. Ces audits portent sur des aspects importants de la performance et examinent différents enjeux de santé publique, à savoir la prévention et la protection, l'accès aux services de santé et la qualité de ces services, l'utilisation des nouvelles technologies et la santé en ligne, ainsi que la viabilité budgétaire des services de santé publique.

Remarques à l'intention des journalistes

Ce compendium d'audit est un produit de la coopération entre l'ISC de l'UE et celles des États membres dans le cadre du comité de contact. Il a été conçu pour servir de source d'information pour quiconque s'intéresse à cet important domaine d'action, et sera prochainement disponible dans 23 langues de l'UE sur le [site internet du comité de contact](#) des ISC de l'Union européenne.

Il s'agit de la deuxième édition du compendium d'audit du comité de contact. La première édition, consacrée [au chômage des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail](#), a été publiée en juin 2018.

Le comité de contact réunit les présidents de l'ISC de l'UE et de celles des États membres au sein d'une assemblée autonome, indépendante et apolitique. Il constitue un forum permettant d'aborder des questions relatives à l'UE qui présentent un intérêt commun. En renforçant le dialogue et la coopération entre ses membres, le comité de contact contribue à l'efficacité et à l'indépendance de l'audit externe des politiques et des programmes de l'UE.